

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPLEXE IVOIRIEN DE BATIMENT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX AGBAN A COTE DU BLEU MARINE, Lot 3265,
Ilot 204

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPLEXE IVOIRIEN DE
BATIMENT »

Objet : Menuiserie bois, confections de : cadres, portes, lits, fauteuils, buffets, meubles, prestations de services, fournitures de bureau, IMPORT-EXPORT et divers prestations. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et

Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX AGBAN A COTE DU BLEU MARINE, Lot 3265, Ilot 204

Dirigeant(s) M OUATTARA SERIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00236 du 10/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02131/GTCA/RC/2023 du 10/01/2023

